



Lyon, le 21 avril 2022

Page 1 / 1

Accès du Lyon-Turin : l'Etat doit cesser de perdre du temps et prendre enfin une décision

Alors que les accès français du Lyon-Turin de Lyon à Saint-Jean-de-Maurienne ont été déclarés d'utilité publique, que l'Europe a annoncé un financement significatif et que l'Italie progresse à grands pas, l'Etat reste à la traîne et n'a toujours pas annoncé son choix sur les options retenues.

Mais qu'attend l'Etat ? Alors que l'ensemble des acteurs du projet sont activement engagés, l'Etat français tergiverse et fait encourir un nouveau retard au chantier des accès français à l'ouvrage. Cela malgré des engagements de livrer une décision au premier trimestre de l'année.

Aujourd'hui de 90% des transports de marchandises s'effectuent par la route dans la vallée de la Maurienne. Demain, si la nouvelle ligne Lyon-Turin était amenée à être opérationnelle, **ce sont plus d'1 million de poids lourds qui seront chaque année amenés à utiliser le rail plutôt que la route**, avec pour conséquence directe une baisse drastique de la pollution et donc à la fois une hausse de la sécurité routière et à la fois une amélioration de la qualité de l'air et de la santé de nos habitants.

Pour l'ensemble de ces raisons, le projet du Lyon-Turin ne doit pas accuser de nouveaux retards. L'Etat français doit être au rendez-vous de ce grand chantier européen indispensable pour notre région et notre pays.

Pour rappel, le comité d'orientation des infrastructures-COI (État) à la suite du rapport DURON de 2018 n'avait pas classé les accès au Lyon-Turin comme une priorité nationale. La Région était intervenue pour que soient repriorisés les accès et que l'étude sur le tracé soit maintenue.

